

 **Madame Catherine PUJOL**

 **Députée des Pyrénées-Orientales**

**Question écrite de**

**Mme Catherine PUJOL**

**Au Premier ministre**

**Des enfants d’IEM privés d’accueil séquentiel**

Mme Catherine PUJOL interroge monsieur le Premier ministre sur les cas d’enfants d’IEM des Pyrénées-Orientales privés depuis le début de la crise sanitaire de l’accueil dit « séquentiel », une prise en charge ponctuelle pour offrir du répit aux familles.

En principe, les enfants en situation de handicap accueillis en semi-externat dans un IEM peuvent bénéficier d’un accueil séquentiel certains week-ends ou soirs de la semaine. Cependant, au sein de l’IEM d’Argelès-sur-Mer qui accueille une soixantaine d’enfants l’accueil de jour est interrompu depuis mars 2020. L’accueil séquentiel a depuis été remplacé par un accueil d’au moins quatre jours d’affilée, ce qui ne répond plus aux besoins spécifiques de certaines familles. Elles déplorent une absence de concertation avec le Conseil de la vie sociale. La direction de l’établissement affirme en janvier 2022 que les contraintes techniques sont en voie d’être résolues et qu’elle pourra prochainement proposer une solution d’accueil aux familles qui seraient en demande de temps de répit. Cependant, à ce jour, aucune modalité d’accueil ni de date de reprise n’ont été communiqués aux familles intéressées. Au-delà de ce cas particulier, c’est toute la filière d’accueil séquentiel des enfants en situation de handicap qui se trouve mis à mal par la crise sanitaire. Elle lui demande de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour que la crise sanitaire ne remette pas en cause le système d’accueil temporaire des enfants en situation de handicap dans les structures spécialisés.